

**Commune d'AMENUCOURT**  
**VAL D'OISE**  
**CANTON DE VAUREAL**

**PROCES VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 31 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 31 janvier, à 19 heures le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de Mme CAMBOURIEUX Frédérique, Maire.

Etaient présents : Mme CAMBOURIEUX Frédérique, M. ZAPPELLINI Alain, Mr DELAPORTE Thierry, Mme LEBARQUE Nadine, Mme POURRE Christine, Mr LEBARQUE Sébastien, Mme CAMBOURIEUX Charlotte.

Absent excusé : Mr HERBET Thierry

Absent : M. CASTRO Jérémie

Secrétaire de séance : CAMBOURIEUX Charlotte

**L'ordre du jour est le suivant :**

- **Approbation du Conseil Municipal du 14 septembre 2023**
- **Délibérations :**
  - 1- Prise en charge des dépenses d'investissement à hauteur de 25% avant le vote du budget 2024
  - 2- Engagement de dépenses au compte 623 « Fêtes et Cérémonies »
  - 3- Aide individuelle aux familles
  - 4- Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables (ZAENR) sur son territoire.
  - 5- Approbation d'une convention de servitude entre la commune et ENEDIS
  - 6- Convention avec le SDIS relative au logiciel REMOCRA pour la gestion des PEI
- **Information sur attribution concession cimetière**
- **Sondage extinction éclairage public**
- **Police de la publicité (arrêt de décision de la CCVVS)**
- **Projet travaux d'électricité route du Chesnay**
- **Questions diverses**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 heures.

**Approbation du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2023 : à l'unanimité.**

N°	Libellé	Pour	Contre
2024-01	Dépenses d'investissement à hauteur de 25% avant le vote du budget 2024	x	
2024-02	Engagement de dépenses sur le compte 623 Fêtes et cérémonie	x	
2024-03	Aides aux familles	x	
2024-04	ZAENR	x	

2024-05	Convention servitude ENEDIS	x	
2024-06	SDIS convention logiciel REMOCRA pour les PEI	x	

- Police de la publicité (arrêt de décision de la CCVVS). Au 30 juillet 2024, sans arrêté, la CCVVS prendra la compétence. Arrêté = le Maire de la commune s'oppose au transfert de la compétence à la CCVVS.  
Approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.
- Information sur attribution concession cimetière, Mr Petel Joseph N°60 et Mr Petel Antoine N°59.
- Sondage extinction éclairage public
- Projet travaux d'électricité route du Chesnay (début plutôt septembre octobre 2024). Enfouissement et lampadaires à LED. Montant global 219 266 € 40 TTC.
- Pont de Fourges. Etude faite par la CEREMA. Préconisation : panneaux interdiction supérieur ou égal à 3.5 tonnes. C'est d'intérêt communautaire donc les réparations et le financement sont pris en charge par la CCVVS. Subvention 60% par la CEREMA. Budget global des travaux : 105 000€. La commune avance le financement.
- Convention TER entre le collège de Bray-et-Lû et l'éducation nationale.

**Questions / sujets divers :**

- Feux d'artifices à Roconval
- Parking du Lavoir de Roconval par la Bon'aventure
- Antenne route du Chesnay
- Lierre sur la borne du pont du Mauvérand
- Stationnement au Mauvérand
- Vérification parcelle avec troène au Mauvérand, appartient-elle à la commune ? pour demander à Mr Palmucci de garer sa voiture.
- Prochains travaux à la salle des fêtes ? A partir de septembre ? Location en décembre ?
- Commission séniors : remise à niveau du permis de conduire. Thé dansant à Bray-Et-Lû le 4 avril.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h36.**

**La secrétaire de séance,**

**Le Maire,**

F. Camblin

